

L'ABLUTTIEN

A scenic photograph of a forest stream with a small waterfall. The water flows over mossy rocks, creating white foam. The surrounding forest is lush with green moss and ferns. The background shows tall trees and a wooden bench on a path.

N° 36

Février 2020

Aucune disposition ne contraint les collectivités territoriales à cesser leurs actions de communication à l'approche des élections municipales.

Cependant, la communication desdites collectivités ne doit pas être constitutive d'une propagande électorale en faveur des listes de candidats.

Information ou promotion de la gestion ou des réalisations de la commune, telle est la difficulté d'interprétation du contenu du bulletin municipal.

Aussi, le contenu de l'Ablutien reste indentique à celui des années précédentes, mais sans annonce de futures réalisations non encore programmées.

Je peux tout de même citer le premier dossier dont l'instruction par le SISCOBAVI continuera : il s'agit des travaux de regroupement de l'école maternelle et de l'école élémentaire : la demande de permis de construire et d'aménagement sera enfin déposée dans quelques jours.

A l'issue d'une vie électorale de 37 années, élu conseiller municipal en 1983 puis maire depuis 1989, je mettrai fin à cette fonction le mois prochain.

Lorsque j'ai été élu maire en 1989, j'avais 44 ans.

Je ne pensais pas que j'effectuerai 5 mandats.

C'est avec passion que j'ai exercé cette charge, mais à 74 ans, le sac à dos devient de plus en plus lourd : il est donc raisonnable de le déposer.

Je terminerai ce Mot du Maire en souhaitant la bienvenue dans notre belle commune aux 16 bébés nés en 2019 : Alice, Théo, Anouk, Wyatt, Auguste, Thiago, Jules, Alexia, Léo, Léonis, Raphaël, Sacha, Livio, Victoire, Hamah et Roméo.

Jackie BARROIS





Maquil'Ongles
Candy, Styliste Ongulaire & Esthéticienne diplômée
À Saint Martin d'Ablais
06.77.28.58.28
mail : maquil-ongles@sfr.fr
Site : www.maquil-ongles.fr
Page Facebook : Maquil'Ongles

St Détente
coiffeur mixte

73 rue Julien Ducos
 51530 St Martin d'Ablais
 03.26.53.71.40

sur rendez-vous uniquement




**Chauffage, climatisation,
 pompe à chaleur
 Pompe chaleur piscine
 Chauffage traditionnel
 Plomberie sanitaire
 Traitement d'eau, adoucisseur
 Installation Entretien**

4 Rue des Poinconniers
 51530 MARDEUIL
 T : 06 20 97 28 36
 its-contact@sfr.fr



Naissances :

Alice VIALLE née le 21 janvier de Anthony VIALLE et Morgane OSERET

Théo GIGERICH né le 27 janvier de Jérôme GIGERICH et Lucille BRESSAN

Anouk FRANCOIS ESNAULT née le 20 février de Romain FRANCOIS et Jessica ESNAULT

Wyatt ROYER né le 6 mars de Adeline ROYER

Auguste CHEVALLIER né le 11 juin de Damien CHEVALLIER et de Cécile GOURLEZ

Thiago GEANT né le 13 juillet de Thibaud GEANT et de Cindy MOREAU

Jules BRUSON né le 21 juillet de Stéphane BRUSON et de Virginie SALMON

Alexia WEBER née le 21 juillet de Sébastien WEBER et de Cindy CHABAUD

Léo LALLEMENT né le 6 août de Loïc LALLEMENT et de Elisa BONNAIRE

Léonis BARBERO né le 29 août de Gaël BARBERO et de Alexia DEROUILLAT

Raphaël SERVAIS né le 29 septembre de Alexis SERVAIS et Astrid RAIMOND

Sacha RONDEAU né le 25 octobre de Jérémy RONDEAU et de Aurélie TOUCHET

Livio DOS SANTOS né le 26 octobre de Patrick DOS SANTOS et de Morgane GRIFFAUT

Victoire COEVOET née le 7 décembre de Damien COEVOET et de Lucile BABE

Hannah COLSON GUYOT née le 14 décembre 2019 de COLSON Gaëtan et de Aurélie GUYOT

Roméo DELOUVIN né le 23 décembre 2019 de Vincent DELOUVIN et de Ruby FLINIAUX

Mariages :

Nathalie GILBERT et Jacky MOREL, le 8 juin

Cindy MOREAU et Thibaud GEANT, le 12 octobre

Décès :

José MARTINS SIMOËS, le 12 janvier – 6 rue Violaine

Jacky REGNAULT, le 15 février – 1 rue Jacques Soardi

Daniel TRICHET, le 19 mars - 35 rue du tortillard

Georges MAUCOURT, le 22 février – 3, rue du Tour Nicole

Jean CLOSQUINET, le 8 avril – 1, rue des Lambourgs

Pierre MUSQUAR, le 16 septembre– 13 rue d'Enghien

Ghislaine LABRE, le 30 septembre – 10, allée du Bois de l'Epée

Guy CHARPANTIER, le 6 novembre – 5, rue des Rochettes

Simone JEANNETEAU, le 21 décembre 2019



Fête patronale





PRINCIPALES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Résumées

Séance du 30 janvier 2019

Subventions allouées aux associations locales

Union Sportive Saint Martin d'Ablais	2 230 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 100 €
Association Nature et Patrimoine	1 100 €
A.B.C.D	920 €
Association des Anciens Combattants	920 €
Karaté Club Ablutien	920 €
Saint Martin d'Ablais Hand Ball	920 €
Atelier Dessin Peinture	920 €
ASLA	920 €
Confrérie Ablutienne de Saint Vincent	340 €
Association des Orpailleurs de Champagne	295 €

Subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Il est décidé de verser une subvention de 5 500 € au CCAS.

Bail de Chasse : Demande de révision du montant de la location.

Le Maire informe l'assemblée que le Président de l'Amicale des Chasseurs de Saint Martin d'Ablais lui a demandé de revoir à la baisse le montant de la location soit 60 € l'hectare.

Ladite demande résulte notamment des difficultés rencontrées avec l'agent de l'ONF qui ne respecte pas les engagements pris au cours des réunions avec les élus de la Commission de la Forêt Communale.

Après un large débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la location à 75 € l'hectare à compter de la quatrième saison de chasse 2019-2020.

Travaux

Pose de volets roulants au logement communal sis au 1^{er} étage de l'ancien presbytère : 3 150 €

Automate de gestion du chauffage de la salle des fêtes : 4 250 €.

Pose d'une grille, Chemin des Lambourgs : 900 €.

Séance du 3 avril 2019

Compte Administratif Principal 2018.

Les principaux comptes du compte administratif figurent page 11&12

Vote des impôts locaux.

Les taux votés depuis 2015 sont reconduits soit :

Taxe d'habitation : 13,66%, Foncier bâti : 19,77%, Foncier non bâti : 16,02%

Contribution foncière des Entreprises : 11,04%.



Compte tenu de ces taux ainsi arrêtés, les produits attendus de ces quatre taxes s'élèvent à :

Taxe d'habitation	220 473 €
Foncier bâti	198 491 €
Foncier non bâti	21 515 €
Contribution foncière des Entreprises	9 682 €

La commune percevra donc 450161 €, mais devra reverser 40 792 € au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Budget primitif principal 2019.

Le budget primitif principal 2019 est arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée à 1 094 577,73 € dont 124 704,73 € transférés à la section d'investissement.
- Section d'investissement équilibrée à 406 618,73 €.

Service de distribution de l'eau potable.

Compte administratif 2018 Eau potable

Section d'exploitation :

Dépenses réalisées : 16 846 €
Recettes réalisées : 0 €

Section d'investissement :

Dépenses réalisées : 0 €
Recettes réalisées : 10 846 €

Report de l'exercice 2017 :

Recettes d'investissement : 36 174,61 €

Budget primitif 2019 Eau potable

Section d'exploitation équilibrée à 26 755,43 €
Section d'investissement équilibrée à 51 437,14 €

Télétransmission des actes.

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le Conseil municipal étant favorable à la télétransmission des actes-y compris budgétaires :

autorise le Maire à signer le marché avec la Société Berger Levrault et à signer avec le représentant de l'Etat la convention destinée à préciser les conditions de mise en œuvre de la télétransmission des actes et tout document nécessaire pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.



Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne et la commune de Saint Martin d'Ablis.

L'assemblée ablutienne décide d'approuver la constitution d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché pour des prestations de maintenance, vérification et fourniture d'extincteurs entre la CCPC et la commune de Saint Martin d'Ablis.

SEANCE du 15 mai 2019

Recrutement d'emplois saisonniers.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la proposition du Maire qui souhaite le recrutement d'étudiants(es) de la commune pendant les congés d'été du personnel de voirie.

Création d'une aire de covoiturage.

Le Maire informe l'assemblée que l'Etat soutient des initiatives qui favorisent les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Le conseil municipal décide de répondre favorablement à l'appel au projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) porté par le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et plusieurs Communautés de communes.

L'aire de covoiturage sera située route de Port à Binson sur une partie de l'ancien terrain de basket.

Travaux de réfection du court de tennis n°2.

Le devis de l'entreprise MAESTRO qui d'élève à 9 902,40 € est retenu et le plan de financement arrêté comme suit :

- Part communale : 4 902,40 €
- Participation du Tennis Club Ablutien : 5 000 €.

SEANCE du 12 juin 2019

Requalification du cœur du village : validation de l'avant projet.

Le conseil municipal, à la majorité, valide l'avant projet présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre, Agence de paysages LE ROY/ Créativ Ingénierie.

L'estimation financière globale des travaux d'aménagement est de 1 069 333,84 € H.T.

Les participations financières du Département (travaux de voirie sur la route départementale et trottoirs), et la prise en charge par la CCPC des travaux de voirie et trottoirs internes et des travaux sur le réseau eaux pluviales ramènent la part communale à 729 797,41 € HT

Il est bien entendu que ce projet est validé sous réserves de l'obtention de subventions et des résultats de l'étude des sols.



SEANCE du 3 octobre 2019

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : Création du Syndicat Mixte Marne et Surmelin.

Suite à l'approbation par la CCPC du périmètre et du projet de statuts du Syndicat Mixte Marne et Surmelin, le Conseil municipal approuve le périmètre et le projet dudit Syndicat.

Adhésion au Service Santé Prévention du Centre de Gestion de la Marne.

Le Maire rappelle que les collectivités territoriales doivent veiller à l'état de santé des agents en ayant comme préoccupation d'empêcher toute altération de leur état de santé du fait de l'exercice de leurs fonctions.

Chaque collectivité doit donc disposer d'un service de médecine professionnelle et préventive. Cette obligation pouvant être satisfaite par l'adhésion à un service créé par le Centre de Gestion de la Marne, il est décidé d'adhérer au Service Santé Prévention du Centre de Gestion de la Marne.

Requalification du cœur du village : décision de ne pas poursuivre le projet.

Suite à la validation de l'avant projet de requalification du cœur du village dont la part de la commune, avant les demandes de subventions s'élevait à 729 797,41€, il apparaît aujourd'hui que certains éléments financiers sont à revoir, tels que le montant et la prise en charge de travaux par certaines collectivités, induisant une augmentation substantielle de l'enveloppe financière que la commune a arrêtée.

Aussi, le Conseil municipal, à la majorité, décide de ne pas poursuivre le dossier engagé pour la requalification du cœur du village, de ne pas affermir la tranche conditionnelle et d'arrêter la mission de maîtrise d'œuvre de la phase 1.

Demande d'acquisition d'une partie du chemin rural dit du Montbayen au chemin Ferré.

Suite à la transmission du plan cadastral avec la superficie retenue, le Maire représente la demande d'acquisition par un riverain d'une partie dudit chemin.

L'assemblée accepte la vente de la partie indiquée sous réserves de la prise en charge de tous les frais afférents à cette vente par le demandeur.

Eclairage public Place de la Foulerie.

Montant total des travaux :	10 789 €
Participation du SIEM :	2 441,46 €
Participation de la CCPC :	7 009,38 €
Participation de la commune :	1 338,16 €



Travaux viticoles.

Le Conseil municipal décide de faire entreprendre des travaux viticoles sur une partie du chemin des Crayons et également sur une partie du chemin Champs du Bœuf.

Les travaux du chemin des Crayons seront entrepris par l'entreprise COLAS pour un coût de 15 634,80 € TTC. Les travaux de terrassement du chemin Champs du Bœuf sont confiés à l'entreprise COLAS. Ils s'élèvent à 2 880 € TTC. La fourniture de béton dont l'étalement sera effectué par les viticulteurs sera à régler à la Société EGIOM BETONS soit 19 567,32 € TTC.

Une subvention à hauteur de 30% du montant hors taxes sera sollicitée auprès du CIVC.

SEANCE du 19 décembre 2019

Transfert de la compétence « Infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) au Syndicat Mixte Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM).

- Considérant que le SIEM engage un programme départemental de déploiement d'IRVE à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire et que, à ce titre, le transfert de la compétence présente un intérêt pour la commune.
- Considérant que cette première tranche de déploiement est prise en charge par le SIEM tant en investissement qu'en fonctionnement.
- Considérant que conformément au règlement de service, la commune convient de laisser la gratuité du stationnement des véhicules électriques les deux premières années faisant suite à la pose de la borne.

Le Conseil municipal approuve le transfert de la compétence IRVE au SIEM.

Le SIEM exerce cette compétence en matière de création, d'entretien et d'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

L'activité consistant à exploiter ces infrastructures de charge comprend également l'achat d'électricité nécessaire à leur alimentation.

Raccordement d'une unité de production de bio méthane : Convention GRDF.

Suite au projet de production de bio méthane sur la commune de Mareuil en Brie et en l'absence de service public de distribution de gaz naturel sur les communes de Mareuil en Brie et Le Baizil et considérant que le réseau de distribution le plus proche permettant l'injection de bio méthane est situé sur la commune de Saint Martin d'Ablois et que celui-ci a été concédé à GRDF par un traité de concession en date du 12 novembre 1997.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de raccordement d'une unité de production de bio méthane avec GRDF.

Indemnité de conseil demandée par le Comptable du Trésor Public.

Il est décidé de ne pas accorder l'indemnité de conseil de l'exercice 2019 au Comptable du Trésor Public.

Désaffectation partielle du chemin rural dit du Montbayen au chemin Ferré.

L'assemblée ablutienne décide de désaffecter partiellement ledit chemin sur une surface de 724 m² et de procéder à l'aliénation du terrain après réalisation d'une enquête publique.



Terrains communaux situés route du Moulin Bleu : demandes d'achat.

Suite à une première vente en 2011, d'une partie du terrain communal situé route du Moulin Bleu, le Maire rappelle qu'il avait demandé au géomètre d'établir un projet de plan de deux lots destinés à la construction de maisons.

Le Maire indique que plusieurs Ablutiens souhaiteraient construire une maison d'habitation sur l'un des deux terrains communaux situés route du Moulin Bleu.

Il demande donc de se prononcer sur l'approbation de la vente desdits terrains et de fixer un prix de vente.

Après un large débat, le Conseil municipal accepte la vente de ces deux lots et arrête le prix de vente soit 85 € le m².

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2018

Compte de résultats par opposition au budget primitif, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre.

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Charges à caractère général :	171.872,77 €
(électricité, éclairage public et chauffage ,etc..)	
Charges de personnel (secrétariat, voirie, agence postale) :	244.638,24 €
Reversement (FNGIR et FPIC) :	40.792,00 €
Autres charges de gestion courante :	260.007,30 €
dont Syndicat scolaire : 214.905 €,	
Indemnités Elus : 31.956 € dont 9.272 € cotisations sociales.	
Charges financières (intérêts de l'emprunt) :	20.639,09 €
Charges exceptionnelles :	45.00 €

	737.994.40 €

Recettes :

Atténuation de charges :	27.342,50 €
(remboursement sur arrêts de travail du personnel)	
Produits des services, du domaine :	55.992,50 €
Impôts et taxes :	465.659,00 €
Dotations et participations :	304.835,75 €
Autres produits de gestion courante (locations) :	22.590,08 €
Produits financiers et exceptionnels :	5.207,18 €

	881.627,01 €

Excédent reporté de 2017 : 316.927,55 €



Municipalité

SECTION d'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Remboursement d'emprunt (part Capital) :	44.354,41 €
Matériel de sécurité routière :	682,20 €
Matériel d'entretien de voirie :	982,80 €
Matériel informatique :	1.820,57 €
Travaux en forêt communale :	7.644,55 €
Cimetière : installation de 10 cavurnes :	3.100,00 €
Remplacement moteur des cloches de l'église :	827,10 €
Travaux de chauffage (logement communal) :	905,65 €
Ordinateur portable :	772,14 €
Porte halle des sports :	680,88 €
Façade et escalier: chalet du Parc du Sourdon :	36.000.00 €
Extension réseau d'électricité chemin des Lambourgs :	4.946,00 €
Mobilier secrétariat de mairie :	1.242,51 €
Achat groupe électrogène :	778,80 €
Itinéraire randonnée (15 panneaux) :	7.140,00 €
Travaux sécurité et aménagement de la place :	7.752,00 €

119 629,61 €

R.P. COUVERTURE
6 rue du Bauchet 51530 Saint Martin D'Ablois

Rémi Pilon
Couvreur & Zingueur

Mobile : 06 23 40 05 55 | Fax : 09 56 55 24 88

e-mail : remi.pilon@hotmail.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Frédéric FORGET

12 rue des Lambourgs
51530 St MARTIN D'ABLOIS

03 26 59 98 88
06 75 72 07 52

SIDET: 431 766 112 000 12



Embellissement du village



Un jeu concours a été organisé afin de "retrouver" toutes les bestioles en bois fabriquées par nos employés municipaux.

La jeune Alice est la seule à avoir découvert toutes les bonnes réponses. Comme promis "un animal fantastique" lui a été offert, à l'issue de la commémoration du 11 Novembre !

Associations

Confrérie Ablutienne de la Saint Vincent Président : Nicolas DIDIER



ABCD

Présidente :
Florence Mary

Marché de Noël





APE

Présidente :

Cécile LEFORT

Loto, Soirée Beaujolais,
brocante





Associations

Karaté

Club Ablutien

Président :

Pascal

SOURDET





Atelier Dessin Peinture

Présidente :
Elizabeth MARQUES

Association des Anciens Combattants

Président :
Bernard JOFFRE

Célébrations et
voyages



A

ASLA

Président :
Jean-Pierre ERARD

Les randonneurs du
TELETHON, pétanque,
training-camp



Saint Martin Jumelage

Président : Yves DELIGNY

Distribution des huîtres avec
l'aide des membres des
Anciens Combattants



Tennis Club Ablutien

Président : Jean-Luc POCHET

**Union Sportive Saint Martin d'Ablais**

Président : Christophe POMMERA

**Amicale des Chasseurs**Président :
Grégory REGNAULT

Lire à Saint Martin

Une bibliothèque bien accueillante et gratuite.

Créée en 2017, la bibliothèque municipale de Saint Martin D'Ablois a pour but de promouvoir la lecture et de créer un espace culturel pour tous.

Vous y trouverez pas moins de 3000 livres, romans, policiers, témoignages ainsi qu'un espace enfants.

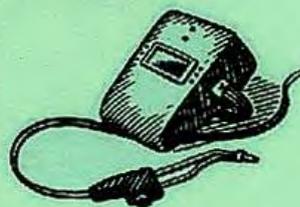
Tous ces livres viennent de dons des habitants.

La bibliothèque est située à l'ancienne école place de l'église et animée par des bénévoles deux samedis par mois de 14 à 17h.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour un moment de convivialité, conseils de lecture autour d'un petit café.

Prochaines dates:

15 et 29 février, 14 et 28 Mars



LIEBART METALLERIE

Serrurerie, métallerie,
mécano soudure,
Réparation de machines
agricoles

Domnique Liebart
14, rue des Meulieres
51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 03 .26.59.92.97
Fax : 03.26.59.98.94



Auberge du Sourdon

“LES TROIS MEULES“

RESTAURANT - BAR - TRAITEUR

CUISINE TRADITIONNELLE
PLATS À EMPORTER
Réception de bus 50 à 70 pers. - Salle de Banquet

66, rue Julien Ducos
51530 St MARTIN D'ABLOIS

03 26 59 90 22

Facilité de Parking
Le restaurant est ouvert tous les midis
. Fermé le dimanche soir et le lundi .





Nettoyage du sentier route de Brugny



Réparation de la ligne du C.B.R.



Nettoyage de la source au Parc du Sourdon



Construction d'un pont sur le Cubry avec l'ASLA



Nettoyage de la ligne du C.B.R. et des caniveaux



Barbecue ANPA 26 juin 2019 à la Foulerte



Engazonnement de 2 plateformes au Parc du Sourdon



Aménagement d'une plateforme au Parc du Sourdon



Pose d'une clôture à l'entrée du parc du Sourdon



Remise en eau du lavoir route de Vertus

Association des Orpailleurs de Champagne



Les membres de L'A.O.C. se sont distingués au Championnat d'Italie, au Championnat du monde à Tankavaara (en Finlande), au Trophée Rhon'OR et Pierre Mandrick dans l'Ain.

Italie : Chantal, 2ème dans la catégorie femmes. Championnat du monde en Finlande Chantal, 18ème en catégorie femmes. Emmanuelle 1ère au trophée Rhon'OR, et Guillaume 1er au trophée Pierre Mandrick.



Séance du 16 Janvier 2019

Ecole maternelle: travaux d'aménagement et de construction de locaux à l'école élémentaire.

Il est décidé d'accepter le projet présenté et d'arrêter le plan de financement ci-après :

- Montant des travaux et honoraires 862 800 € HT soit 1 027 680 € TTC
- Subvention du Département 172 560 €
- Subvention de la Région 125 000 €
- Subvention DETR (Etat) 172 560 €

La différence entre le montant définitif des travaux TTC et le montant des subventions sera alimentée par un emprunt principal et un emprunt TVA.

Organisation d'une garderie pendant les vacances scolaires de février 2019. et les mercredis.

Une garderie sera organisée pendant les prochaines vacances scolaires de février et chaque mercredi.

L'encadrement sera assuré par les agents du SISCOBAVI.

Séance du 7 février 2019

Ecole maternelle: Attribution du Marché de Maîtrise d' Oeuvre relatif aux travaux d'aménagement et de construction de locaux à l'école élémentaire.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 22 décembre 2018, le Conseil syndical décide d'attribuer la maîtrise d' oeuvre au groupement SICHR de l'Aube (10 000 Troyes), BEGT (Laon),SETI (10150 Creney) pour un montant de 47 000 €.

Acquisition de matériel

Il est décidé d'acquérir un automate pour centrale de traitement d'air à la cantine de l'école maternelle : 475 €.

Séance du 2 avril 2019

Compte administratif 2018

Les principaux comptes figurent page 25

Budget primitif 2019

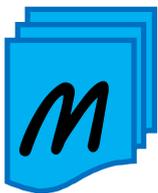
- Section de fonctionnement équilibrée à 508 532,76 €
- Section d'investissement équilibrée à 174 186,01 €

Télétransmission des actes

Délibération identique à celle prise en Conseil municipal le 3 avril 2019.

Organisation d'une garderie.

Une garderie sera organisée pendant les vacances scolaires d'avril et chaque mercredi du 24 avril au 3 juillet.



SEANCE du 2 juillet 2019

Demande de subvention pour l'organisation de les classes vertes au lac du DER du 30 septembre au 4 octobre 2019.

Une subvention de 4 320 € sera versée à la Coopérative de l'école élémentaire pour l'organisation au lac du DER des classes vertes des 45 élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1.

Organisation d'une garderie le mercredi.

Une garderie sera organisée du 4 septembre au 16 octobre 2019.

Achat de matériel informatique.

Ouverture d'un programme d'investissement : acquisition d'un matériel informatique pour l'école élémentaire : 1 341 €.

Adhésion au Service Santé Prévention du Centre de Gestion de la Marne.

Délibération identique à celle prise en conseil municipal .

SEANCE du 16 octobre 2019.

Ecole maternelle : travaux d'aménagement et de construction de locaux à l'école élémentaire.

Après avoir validé l'avant projet définitif, le Conseil syndical sollicite les subventions ci-après et arrête le plan de financement suivant :

- Montant des travaux et honoraires 1 036 256 €
- Subvention du Département 207 251 €
- Subvention de la Région 125 000 €
- Subvention DETR 172 500 €

La différence entre le montant définitif des travaux TTC et le montant des subventions sera alimentée par un emprunt principal et un emprunt TVA.

Programmes d'investissement.

- Matériel informatique pour l'école maternelle 893 €
- Pose de stores intérieurs à l'école élémentaire 1 506 €

LA BOÎTE À LINGE ET SERVICES

VOUS PROPOSE :

- LAVERIE
- MÉNAGE
- BRICOLAGE
- REPASSAGE
- JARDINAGE

06 11 91 87 90

35 RUE DES ROCHETTES
51530 ST MARTIN D'ABLOIS

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

LA BOÎTE À LINGE ET SERVICES

PROFITEZ ÉGALEMENT DE NOTRE COLLECTE DE LINGE À DOMICILE !

EXCLUSIF DANS NOTRE RÉGION



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de BRUGNY-ABLOIS-VINAY (S.I.SCO.B.A.VI)

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : (alimentation, chauffage, etc....)	123.635,96 €
Frais de personnel :	202.536,76 €
Autres charges de gestion courante ;	8.489, 24 €
dont Indemnités élus : 3.660 €, Subventions ; 4.829 €	
Intérêts des emprunts :	10.864,13 €

	345.526,09 €

Recettes de fonctionnement :

Remboursement sur salaires (arrêt de travail du personnel) :	3.362,37 €
Produits des services (cantines- garderies) :	73.958.34 €
Participations des 3 communes :	349.000,06 €
Produits exceptionnels :	1.026,81 €

	427.347,58 €

Investissement

Remboursement emprunt (part capital) :	52.091.55 €
Ecole maternelle :	
Projet de travaux de construction	3.312,00 €
Vidéo-projecteur :	781.26 €
Chauffe-eau :	606.94 €
Tableau:	638,00 €
Vélos :	771.00 €
Ecole Elémentaire :	
Pose de stores anti-feu :	4.352,72 €
Porte secours :	2.640,00 €

M. et Mme Serant
Boulangerie-Pâtisserie
51530 Saint Martin d'Ablois

03 26 59 94 30

6h00 - 13h00
16h00 - 19h30
Fermeture le Dimanche
après-midi et le Lundi



*4 Allée de la côte des blancs
Parc d'activités Terres Rouges*

*BP 20 169 — 51 025 EPERNAY Cedex
Tel : 03 26 54 40 50 Fax : 03 26 55 67 81*



**Agence Marianne GONCALVES
& Dorothee BUFFET
EPERNAY**

AGENCE EPERNAY

PAUL CHANDON

1 Rue Jean Valentin BP 107

51 204 - EPERNAY Cedex

T : 03 26 54 38 22

F : 03 26 5 4 61 80

L'ABLUTIEN

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablois.

Mairie: 1 place du Général de Gaulle Tel :03 26.59 95 00

Mail : mairiestmartindablois@wanadoo.fr

www.saintmartindablois.fr

Textes et photos : Jackie BARROIS, Nicole LAUDET, Yves DELIGNY,
Hervé GUEDRAT, Benoît DUPONT, Genevieve DELIGNY.